

## CHARTRE DES ENGAGEMENTS DE FLEXO EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE -

### **Nos engagements environnementaux**

Au sein de Flex-o, nous exploitons totalement les espaces de travail flexibles de manière éco-responsable, et pour cause, c'est notre objectif premier. Par exemple, sur Flex-O Nantes, nous avons respecté un cahier des charges bien précis avec une certification HQE de 6 étoiles. De plus, tous les bâtiments dans lesquels nous nous implantons sont éco-labellisés, équipés de fontaine à eau spécifiques qui réduisent les déchets plastiques ainsi que notre empreinte carbone, notamment grâce au gaz de refroidissement naturel R600a. A cela s'ajoute les détecteurs de présence qui évite le gaspillage énergétique pour la lumière, les poubelles de tri pour faciliter le recyclage des déchets, l'éclairage LED, bien moins énergivore que les lampes classiques, les thermostats consignés pour la température etc... Enfin, Flex-o tend de plus en plus vers le 0 papier, nous dématérialisons la majorité de nos documents administratifs, ainsi que la signature électronique sur nos contrats. Le peu de papier utilisé dans nos centres est du papier recyclé.

Tous nos sols Flex-o sont labellisés. La démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) a été développée pour anticiper une construction en réduisant les impacts environnementaux qu'elle génère tout en optimisant des critères de confort et de santé pour les occupants. Nous travaillons avec des matériaux qui durent dans le temps et même qui remportent des prix ! C'est donc le cas de notre sol, qui a remporté un Red Dot Award, un Iconic Design Award et un German Design Award, 3 prix qui félicitent la qualité du produit. La durabilité est un pilier essentiel pour nous ! Nous encourageons la cohésion sociale entre les entrepreneurs isolés et organisons de manière régulière des évènements.

Mais ce n'est pas tout ! Le bois utilisé est certifié PEFC et FSC, cela garantie une gestion durable des forêts : respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. La certification ne se limite pas à la simple gestion forestière. Elle permet aussi de différencier les produits à base de bois issus de ces mêmes forêts par l'apposition d'un logo. Les deux systèmes sont contrôlés par un organisme indépendant.

Le mobilier chez Flex-O, ce sont :

- Des tables de réunions, des armoires et des tables connectées certifiées ISO9001 et ISO14001, fabriquées avec du bois certifié PEFC et FSC ;
- Des fauteuils certifiés ISO9001 et ISO14001 ;
- Des sièges de travail issus d'une chaîne de montage spécifique et emballés dans un conditionnement innovant permettant de réduire leur empreinte carbone.

La démarche éco-responsable concerne également d'autres capitaux : Au sein du groupe, nous encourageons nos équipes à se déplacer en électrique en leur proposant des bornes pour leur véhicule, mais aussi par le covoiturage afin de réduire les émissions en CO2.

Les entreprises sont aujourd'hui plus que jamais invitées à prendre la responsabilité de l'impact de leurs activités sur la société et l'environnement naturel. Selon les valeurs du groupe CRE, il ne suffit pas que les entreprises utilisent la RSE comme un élément supplémentaire de leur stratégie interne mais elle doit faire partie intégrante de la manière dont les entreprises créent leurs revenus. En s'engageant dans des activités de RSE, nous pouvons susciter des attitudes favorables de la part des parties prenantes, ainsi qu'à long terme, de construire une image positive de l'entreprise et de renforcer leurs relations avec les parties prenantes.

## **Nos engagements sociaux**

- Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle ;
- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes diplômés via l'alternance et les stages d'entreprises (1 contrat alternance en cours + 1 stagiaire été 2022) ;
- Promouvoir la parité hommes/femmes (2 femmes au Codir) ;
- Assurer un véritable équilibre vie privée/vie professionnelle (mise en place de la charte télétravail) ;
- Favoriser l'emploi, le maintien dans l'emploi et la formation des seniors ;
- Assurer des conditions de travail en toute sûreté et sécurité ;
- Appliquer une politique de rémunération et d'avantages claire et motivante ;
- Développer le dialogue social lors des entretiens de suivi de période d'essai et les campagnes d'entretiens annuels ;
- Favoriser la cohésion au sein du groupe (organisation de séminaire et team-building) en créant et entretenant le dialogue social ;
- Lutter contre toute forme de harcèlement ;

- Permettre aux salariés d'actualiser régulièrement leurs compétences par rapport aux évolutions des métiers et des outils ;
- Lutter contre la corruption ;
- Développer des actions au profit de l'intérêt général : engagement dans des actions de mécénat.